**La Colère monte...**

Le 26 septembre les agents de Meyzieu et d’Oullins ont envoyé un courrier pétition à Mme Lafoux pour l’informer de leur mécontentement et lui demander de venir les rencontrer (voir pièce jointe).

Le 2 octobre, une délégation de 16 agents  a été reçue par Madame Lafoux qui s’engage par ailleurs à venir rencontrer l’intégralité de l’équipe des 2 sites dans le courant du mois.

Plusieurs points ont été évoqués, et notamment,  les effectifs insuffisants, le service rendu aux assurés, les méthodes consistant à faire disparaître les réclamations trop nombreuses ou à tromper le système pour coller aux objectifs du CPG, les problèmes d'outils trop nombreux et peu performants, la reconnaissance de l’expertise, avec l'évolution de tous les agents du niveau 3 au niveau 4.

**A leur demande d'effectifs supplémentaires, Madame Lafoux répond qu'il y a de 6 à 14 ETP de trop !!!**



Le personnel ne pouvant se satisfaire des réponses données, a décidé de 55mn de grève  tous les mardis et jeudis.

**Plus de 80% des agents suivent le mouvement !**

Le plan d'actions est terminé,  le retard serait résorbé, mais à quel prix ?

-En jetant des centaines de réclamations EPTICA sans les traiter invitant les assurés à réitérer leur demande si besoin.

-En réactivant le dispositif PHARE d'aide par une autre CPAM.

-En mobilisant les référents techniques pour traiter les dossiers PE.

Le plan est arrêté  jusqu’à la prochaine alerte provoquée par une  épidémie de grippe ou une simple période de congés.

**Nous savons que d'autres services sont directement impactés par nos difficultés à traiter la masse des dossiers : les accueils physiques et téléphoniques, le traitement des mails,  le service contrôle...**

**D'autres services de production mais aussi des services support sont concernés par le manque chronique d'effectifs entraînant de mauvaises conditions de travail.**

**De nombreux salariés de la CPAM manifestent leur volonté de participer au mouvement initié par les agences PE.**

**C’est pourquoi, nous avons déposé un  préavis de grève pour que tous ceux qui le souhaitent puissent rejoindre le mouvement :**

**55 minutes de 10h35 à 11h30**

**ou de 14h20 à 15h15**

**les mardis et jeudis**

**à partir de mardi 16 octobre 2018**

**pour une durée indéterminée**

Profitons de ces 55 minutes pour se réunir dans les espaces de convivialité de chaque site afin de construire les revendications.

Les délégués du personnel CGT sont à votre disposition, n’hésitez pas à les contacter.

* Juliette BÜRRI (GDB Zola)
* Véronique CONSTANTIN-PELENC (DML Zola)
* Marilou FACCHINI (PE Oullins)
* Françoise MASSA (PE Meyzieu)
* Annick PERNET (RP Aubigny)
* Martine PLATRET (CIS Zola)
* Pascale RICARD (Contrôle PE Aubigny)
* Jean-Yves ROMAIN ( Ag Assurés Aubigny)
* Bernadette SCALI (PE Oullins)
* Alexandra THEVENOT (Contentieux Zola)
* Sylviane THIEBAUT ( Local CGT)
* Myriam THIEULENT-DAVAL (PE Oullins)